

# Licence professionnelle Commerce de l'art et des antiquités

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Commerce de l'art et des antiquités. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02038417

**HAL Id: hceres-02038417**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038417>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Commerce de l'art et des antiquités

de l'Université Paris-Est  
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Commerce de l'art et des antiquités

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-3 Commerce

Demande n°S3LP150007996

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence forme aux métiers du marché de l'art : galerie, brocante, antiquaires, salle des ventes (enchères), cabinet d'expertise, commerce de design, commerce d'objets en ligne etc. La formation délivre des connaissances en histoire de l'art, en initiation à la restauration d'œuvres d'art, en gestion et en comptabilité, en fonctionnement du marché de l'art (déroulement d'une vente aux enchères, outils, cotation, prix etc.). Des enseignements en anglais spécialisé sont également délivrés ainsi que sur la gestion d'une entreprise : communication, informatique, marketing et comptabilité.

Le volume total des enseignements est de 400 heures en présentiel. Les étudiants suivent deux stages, sur une durée totale de trois à quatre mois en entreprise. En moyenne, la promotion accueille 18 étudiants. Un partenariat a été établi avec l'école Boule. En raison de lacunes dans le dossier, il est difficile de présenter de manière plus précise cette spécialité.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le manque d'information et la mauvaise qualité d'un dossier de présentation extrêmement succinct de la formation permettent difficilement d'apprécier cette formation. Si les compétences et métiers visés par la formation sont correctement explicités, la présentation des modalités pédagogiques, de l'insertion professionnelle, des liens avec les milieux professionnels et du pilotage de la spécialité est très insuffisante.

Concernant les objectifs pédagogiques, il est juste dit que les contenus s'organisent autour de cinq grands thèmes : la découverte du terrain (salons, puces, enchères et brocantes) ; l'Histoire de l'art et méthodes d'expertise, les techniques de fabrication et de restauration ; la gestion, le commerce, la législation ; la communication et la sociologie du marché de l'art. Ces contenus correspondent effectivement aux objectifs professionnels recherchés. En revanche, il est difficile de dire comment cette licence professionnelle aussi spécifique s'intègre dans l'offre de formation de l'université.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants de l'université, ou des établissements partenaires (école Olivier de Serres, école Boulle, école Estienne, écoles de commerce) ainsi que d'intervenants professionnels (conservateurs de musée, commissaires-priseurs, experts en art, antiquaires, galeristes, restaurateurs d'œuvres d'art, attachés de communication..) assurant les deux-tiers des enseignements.

Le stage est découpé en deux périodes pour s'adapter au calendrier du commerce de l'art.

Un comité de pilotage est composé de six personnes dont des professionnels intervenant dans la formation. Il n'est rien indiqué sur son fonctionnement, ses objectifs. Il n'est pas fait mention d'une évaluation des enseignements par les étudiants.

Ceux-ci sont recrutés essentiellement sur leur motivation et leur passion pour le commerce de l'art et des antiquités. On ne connaît pas le détail de la provenance (les écoles d'art et d'artisanat sont privilégiées) de la cinquantaine de candidatures reçues ; le taux de pression est donc moyen, et l'équipe pédagogique cherche à renforcer son attractivité par des mesures de communication.

Le taux d'insertion est indiqué : 85 % (66 % selon l'enquête ministérielle fournie par l'observatoire), mais compte tenu de la part importante (près de 30 %) de public en formation continue, on ne sait pas si cette partie du public est déjà en emploi. Aucune information n'est donnée sur l'adéquation emploi/formation.

- Points forts :

- Les nombreux professionnels donnant des cours dans la formation.
- De bonnes actions professionnalisantes effectuées ces deux dernières années.
- Un public diversifié provenant de multiples formations, la sélection tenant compte de l'attrait personnel des étudiants pour le domaine de l'art.
- Les conventions et partenariats informels avec le milieu professionnel.

- Points faibles :

- La mauvaise qualité du dossier qui ne permet pas une réelle évaluation.
- Le manque d'informations en particulier sur l'insertion professionnelle, sur l'adéquation emploi/formation, sur le positionnement de la formation dans le contexte socio-économique.
- Le manque d'informations sur l'organisation de la formation, ses contenus, la composition de l'équipe de formation, sur le pilotage, sur l'animation de l'équipe de formation, sur l'attractivité de la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

En raison du manque d'informations dans le dossier qui ne correspond pas aux normes de l'AERES, il est difficile de donner des recommandations précises. On ne peut savoir précisément ce qui est fait et comment est organisée cette formation. Comment se positionne-t-elle dans l'offre de formation, comment est construit le programme pédagogique, quelle est la cohérence des contenus, quelle est la politique des projets tuteurés, quelles sont les modalités de contrôle des connaissances et d'évaluation des compétences ? De même, on méconnaît l'adéquation emploi/formation, le positionnement de la formation dans le contexte socio-économique. On manque également d'information sur l'organisation et la composition de l'équipe de formation, le pilotage, l'animation de l'équipe de formation et sur l'attractivité de la formation.



# Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

**Commerce de l'art et des antiquités**

**Pas d'observations**

Gilles ROUSSEL  
Président  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

